La Gazette de Rebais

BULLETIN MUNICIPAL N° 48 Janvier 2021

MEILLEURS VOEUX POUR 2021

SOMMAIRE

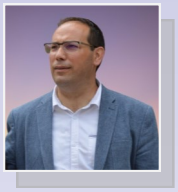

Les vœux du maire — Page 3

Les services de la mairie — Page 4

Les Sapeurs Pompiers — Page 5

Quoi de neuf à Rebais — Page 6-12

Le coin des commerçants — Page 13

Civisme—incivisme — Page 14

Petites anecdotes rigolotes — Page 15

Il était une fois à Rebais — Page 16

Bulletin municipal de la ville de Rebais 77510 Réalisé par la commission information du Conseil Municipal.

Bulletin gratuit. Tirage 1 200 exemplaires. Dépôt légal 1/96.

Imprimerie Beaudoin à Coulommiers

Directeur de la Publication : Benoit Carre Composition : Corine Dessain

Rédactrices : Elyane Carrara, Suzon Charlon, Aurore Tenardie, Chantal Thiriet-Desclaud, Esther Dominique. (conseillères)

LES VŒUX DU MAIRE

Chers Resbaciennes, Chers Resbaciens,

Nous sortons d'une année particulièrement agitée, affectée par cette crise de la Covid 19 et ses nombreux impacts tant sanitaires qu'économiques.

Chaque difficulté doit nous rendre plus fort, et nous devons regarder le côté positif : cette période a montré la grande solidarité envers nos aînés, nos commerçants, elle aura aussi permis de définir ce qu'est l'essentiel.

Je souhaite vivement remercier les services hospitaliers bien évidement mais plus particulièrement les services de la mairie, la gendarmerie, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et toutes les associations qui ont permis de limiter les impacts de cette période de bouleversement et qui ont maintenu le lien social au sein de la commune.

L'année 2020 aura été également marquée par le changement d'équipe municipale, renouvelée à plus de 75%, et une nouvelle élection du maire début novembre.

J'ai pris mes fonctions il y a tout juste 2 mois et j'ai déjà pu évaluer les grandes attentes de chacun d'entre vous.

Cette année, vous l'aurez compris, n'aura pas permis de faire avancer les dossiers en cours comme nous l'aurions souhaité.

Sachez que mon équipe et moi mettrons toute notre énergie en 2021 pour mener à bien l'ensemble de ces dossiers prioritaires à mon sens.

⇒ La recherche de solutions face à la désertification médicale
⇒ La création de nouveaux sanitaires à l'école primaire
⇒ Le devenir de l'ancienne maison de retraite laissée à l'abandon depuis 20 ans
⇒ La revitalisation du centre bourg avec un regard particulier sur nos commerces
⇒ L'étude du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal en lien avec la Communauté de Communes.

Et bien d'autres sujets : Mise en séparatif du réseau d'assainissement – Implantation d'un panneau d'affichage – création d'un parking – etc…

A l'heure de rédiger ces lignes, j'ignore comme tout le monde l'évolution de la pandémie, mais nous avons à cœur de conserver l'espoir et la confiance pour des jours meilleurs en 2021.

A toutes et tous, je vous présente tous mes vœux de bonheur, de joie en famille, et une très bonne santé.

Benoît Carré

LES SERVICES DE LA MAIRIE

Au fil des gazettes, nous vous ferons découvrir les différents services de la mairie et leurs rôles.

DANS CE NUMERO, LA DIRECTRICE GENERALE DES SERVICES ET SON ROLE

La principale fonction d'une mairie est d'être au service de la population. Ses attributions sont multiples : état civil, santé, écoles, culture, travaux, urbanisme, sécurité entre autres.

Pour faire face à tous ces devoirs, la mairie est composée de différents services, tous placés sous l'autorité d'une DGS (directrice générale des services) en adéquation avec les orientations du maire.

C'est ainsi qu'à Rebais, la mise en oeuvre et le pilotage des projets de la collectivité est dirigée, coordonnée et organisée par madame Fabienne Legros. La liste de ses responsabilités est longue et variée, puisqu'elle regroupe aussi bien :

- La participation à la définition de la stratégie financière et économique, (gestion du budget, demande et suivi des subventions, élaboration et suivi des marchés publics…)
- La veille juridique,
- L'éclairage dans la faisabilité technique, financière, et humaine des projets
- La préparation des conseils municipaux, des comités et assemblées diverses La communication avec les différents partenaires et instances externes (Préfecture, Conseil Départemental, Conseil régional, communauté de communes, maires des communes voisines…)
- La conception et le contrôle des actes administratifs
- L'élaboration du plan de formation
- Assurer le conseil auprès des agents/Répondre aux sollicitations des agents et des élus

Il faut savoir que Rebais compte 30 employés dont madame Legros gère l'emploi du temps et les tâches.

Enfin, il faut ajouter à ces diverses fonctions, la charge du syndicat de secrétariat regroupant 4 communes (Doue, St Denis les Rebais, St Germain sous Doue, St Léger) et le SIVU scolaire (Doue/St Germain sous Doue)

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE

DANS TOUTES LES RUES DE LA COMMUNE

LES SAPEURS-POMPIERS DE REBAIS EN MANOEUVRE

Les hommes et les femmes du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Rebais (Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne – SDIS77), dirigé par le lieutenant Couesnon, exercent les missions de protection des personnes, des biens et de l'environnement.

Les manœuvres comme celle à laquelle les resbaciens ont pu assister devant l'ancienne maison de retraite le 26 septembre, se déroulent pendant une matinée sous la responsabilité de l'équipe d'encadrement du centre. Celle-ci accorde une attention toute particulière à la tâche dévolue à chacun.

Sont présents : 20 sapeurs-pompiers volontaires + le personnel de garde. Les manœuvres s'effectuent dans des conditions (presque) réelles de lutte contre l'incendie, avec techniques de sauvetage de personnes en atmosphère viciée (risques liés aux fumées toxiques) et techniques d'extinction du feu.

Mais connaissez-vous vraiment l'éventail des missions qu'ils assurent pour nous ?

Les services d'incendie et de secours ont bien entendu pour missions habituelles de lutter contre l'incendie, mais ils en ont bien d'autres encore puisqu'il s'agit par ordre d'importance (*) des :

secours d'urgence aux personnes (91,4 % des interventions) dont

1) secours à victime (86,7 %) et accident de la circulation (4,7 %),

2) incendies (5,2 %)

3) opérations diverses (3,4 %) dont secours aux animaux ou autres accidents liés à l'environnement (naturels et industriels)

(*) Statistiques opérationnelles du SDIS 77 pour l'année 2019

Le lieutenant Couesnon, à la tête de 11 sapeurs-pompiers professionnels et 45 pompiers volontaires (49 hommes et 7 femmes) présente le quotidien des sapeurs-pompiers et leur planning journalier (lorsqu'ils ne sont pas en intervention) :

Rassemblement de la garde, vérification du matériel, activités physiques et sportives, formation journalière et manœuvres, travaux dans les différents services et entretien du casernement.

La garde en caserne est assurée par 6 sapeurs-pompiers (armement d'un engin de lutte contre l'incendie), de jour comme de nuit. La garde est postée et peut être complétée par du personnel en astreinte à domicile.

Les sapeurs-pompiers volontaires viennent de tous horizons (étudiants, chefs d'entreprise, métiers de la sécurité, milieu hospitalier,…) et leur compétence est une plus-value pour l'organisation de la caserne. Ils doivent se rendre disponibles pour les gardes ou les astreintes à domicile, les formations et les entrainements : cela demande une grande disponibilité. Il s'agit de trouver un équilibre entre la vie de famille, la vie professionnelle et l'engagement citoyen que représente le volontariat.

Les pompiers rappellent que tout citoyen est acteur de sécurité-civile. Il veille à sa propre sécurité et à celle des autres : son comportement au quotidien est déterminant pour la sécurité de tous (prévention des risques – domestiques, professionnels, routiers,…-, formation aux premiers-secours).

Les sapeurs-pompiers de Rebais ont besoin de vous.

Devenir sapeur-pompier volontaire : pourquoi pas vous ?

Tous les renseignements dont vous avez besoin auprès de la caserne de Rebais :
Tel : 01.64.75.82.70. – Courriel : couesnon@sdis77.fr

QUOI DE NEUF A REBAIS

LE DON DU SANG

Le 18 novembre 2020 et le 13 janvier 2021 de 14h à 19h se sont déroulées au foyer rural les habituelles collectes de sang que Rebais reçoit 5 fois par an.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient rejoindre les généreux donneurs, les contraintes ne sont pas nombreuses mais très précises :

Avoir entre 18 et 71 ans, peser au minimum 50 kg, avoir mangé, être bien hydratés. Prendre rendez-vous sur internet.

D'autres contraintes sont imposées par la situation sanitaire actuelle, telles que le port du masque, la distanciation et venir non accompagnés.

Les donneurs arrivent et sont reçus par un agent qui leur demande de remplir un questionnaire. Un médecin habilité étudie leurs réponses et les soumet à un entretien médical confidentiel.

Les besoins en produits sanguins sont quotidiens quels que soient les éléments qui les déterminent : Secours d'urgence, accouchements, opérations chirurgicales, et moins connus, leur emploi pour la fabrication de médicaments.

La demande est pressante et la nécessité de renouveler les stocks de manière continue est une préoccupation.
Car le sang se périme vite. C'est pourquoi, pour répondre aux besoins, la générosité des donneurs est nécessaire de manière régulière

A EFS (Etablissement Français du Sang) Rebais, nous avons inscrits 85 donneurs, 73 ont été prélevés et cinq nouveaux donneurs se sont présentés.

Pour tous renseignements : dondesang.efs.sante. fr ou 0800 109 900

prochains rendez-vous :

les mercredis 10 mars, 23 juin, 22 septembre et 17 novembre 2021.

VISITE DES SENATEURS ET DU PREFET

DEUX VISITEURS D'IMPORTANCE

A l'initiative de notre sénatrice Anne Chain-Larché, deux visites d'importance ont été organisées.
En effet, le 4 décembre, Rebais a reçu la visite du préfet de Seine et Marne monsieur Thierry Coudert. A cette occasion, l'espace formation, futur « tiers lieu » place du marché lui a été présenté par le maire Benoît Carré en présence du président de la communauté de communes monsieur Jean-François Delesalle. Son aménagement et son inscription dans le développement des environnements sociaux (télétravail, transition écologique, équipements professionnels) ont été un point d'entente.

Aujourd'hui, l'espace a toute sa légitimité dans notre commune. Très bien équipé dans un futur proche grâce au plan de relance, il sera au service des étudiants, artisans, professionnels excentrés de leur lieu habituel de travail, ou particuliers.

Les Sénateurs Anne Chain-Larché et Pierre Cuypers se sont également déplacés dans notre commune pour échanger avec Mr le Maire au sujet des différentes problématiques que la commune pouvait rencontrer.

Ils ont également fait part de leurs différentes tâches au sein du Sénat.

Depuis ces visites, la commune a été retenue dans le programme « Petites Villes de Demain » de l'Etat, seules 13 communes en Seine et Marne en bénéficient. Ces aides permettront d'obtenir des subventions sur des projets qui contribueront à revitaliser les centres bourgs.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Premier acte de son mandat, 14 heures seulement après son élection, Benoit Carré, notre nouveau maire, est allé déposer une gerbe devant le monument de la Victoire. Il était accompagné pour la circonstance de son premier adjoint Alain Lemaire et de son troisième adjoint Michel Jorand qui est également chef de cérémonie et représente le corps des anciens sapeurs-pompiers volontaires.

Le lieutenant des sapeurs-pompiers Monsieur Thierry Couesnon et l'adjudante de gendarmerie Madame Moreau et quelques conseillers municipaux avaient tenu à l'accompagner. Les conditions très particulières du déroulé de cette cérémonie, obligatoirement en petit comité, ont imposé l'absence du porte drapeau, des associations d'anciens combattants, de la fanfare et de tout public. Malgré tout, le cérémonial a été respecté avec une minute de recueillement avant d'entonner ensemble l'hymne national.

Lors de son discours rendant hommage aux soldats tombés au combat et à tous les morts pour la France, Monsieur le maire a évoqué la mémoire de Maurice Genevoix, ancien résistant, entré au Panthéon ce même jour.

SPECTACLE DE NOEL A L'ECOLE MATERNELLE

Jeudi 26 novembre, la troupe « l'arbre à musique », 2 musiciens et chanteurs géniaux ont été invités par les services de la mairie pour animer la fête de Noël à l'école maternelle avec leur spectacle « Hippopotamtam ». Ils sont arrivés avec de nombreux instruments, étranges pour certains. C'est la magie du violon, du tambour, de l'accordéon qui font chanter et bouger les enfants. C'est la cornemuse et la planche à laver qui les font taper des mains, taper des pieds, frapper en cadence sur les genoux. La communication avec les enfants est immédiate. Grâce aux sons et aux contes extraordinaires, nous avons voyagé autour du monde, et les enfants en parlaient encore le lendemain.

Tous les élèves et enseignants garderont un très bon souvenir de ce spectacle.

L'ECOLE A L'HEURE DE LA SECURITE - EXERCICE ATTENTAT INTRUSION

Mardi 8 décembre, l'école primaire a l'air déserte alors que nous ne sommes pas en période de vacances scolaires. Il s'y passe pourtant un évènement très important : l'exercice attentat intrusion.

Les parents d'enfants scolarisés et les enfants eux-mêmes savent en quoi consiste cet exercice récurrent depuis quelques années. Il est mis en place par l'éducation nationale afin de faire face à une situation liée à un accident majeur (individus dangereux à proximité de l'école, intrusion). Les établissements scolaires doivent s'y préparer pour les affronter de la façon la mieux appropriée.

L'exercice se déroule sous la conduite de Madame Blanc, directrice de l'établissement, de Daniel Bonhomme, adjoint en charge des affaires scolaires, de Frédéric Bonnet, observateur et d'une maman représentant les parents d'élèves.

La directrice déclenche l'alarme. Les enseignants se mettent à l'abri avec les élèves. Les portes et les fenêtres sont verrouillées, occultées, et encombrées d'objets divers. Le silence absolu est exigé. Les lumières sont éteintes et les portables en mode silencieux. Une infraction est alors simulée pour sensibiliser les élèves aux éventuels bruits ou vacarmes inaccoutumés.

L'exercice dure 20mn minimum. A l'issue de celui-ci, l'école et ses classes retrouvent leur aspect habituel.
Le même exercice s'est déroulé à l'école maternelle le 10 décembre.

BROCANTE

Le 20 septembre, Rebais a accueilli la brocante organisée comme chaque année par le comité des fêtes. Le temps d'une journée très ensoleillée, les exposants et les chineurs étaient au rendez-vous et se sont retrouvés avec plaisir après ces longs mois de confinement.

« On revit un peu, ça fait passer un bon moment » confie un acheteur.

Michel Jorand, 3ème adjoint, a suivi scrupuleusement les consignes. L'accord de la préfecture était assujetti du respect des règles suivantes : port du masque obligatoire pour tous, sens unique de la visite, ne pas toucher les objets de la vente, distanciation entre les exposants.

Michel Jorand a parcouru le circuit plusieurs fois afin de vérifier que les exposants étaient correctement installés (distance droite/gauche et en vis-à-vis). Il est resté serein en constatant que tout le monde jouait le jeu.

« Dès que je touche quelque chose, j'ai mon petit gel, je fais attention, j'essuie bien mes mains », raconte un exposant.

Cette journée a satisfait tous les participants, et les commerçants de Rebais ont apprécié que les visiteurs aient été si nombreux.

LE CINEMA DU REEL

Le ciné-club du réel a installé son écran et ses sièges dans la salle du foyer rural le 16 octobre dernier. Les spectateurs étaient au rendez-vous pour la projection d'un film intitulé « des fantômes bien réels ».

Ce cycle de programmes documentaires sur des sujets sensibles de société, qui sont pour certains éloignés de notre quotidien, sont une fenêtre ouverte sur le monde. C'est aussi l'occasion d'ouvrir un espace de réflexion et de débat suivant la projection, en présence de Michel Noll (Directeur de publication et président de l'association « Ecrans du monde »). Les questions, qui ne manquent pas, sont les témoins de l'intérêt que suscite le sujet. On constate d'ailleurs qu'il s'est formé depuis le début des séances, un noyau de spectateurs fidèles qui attendent avec beaucoup de curiosité de se retrouver pour en découvrir la nouvelle édition.

Prochaine projection le 9 avril 2021 au foyer rural. Rappelons que le ciné-club est également présent le même jour au collège Jacques Prévert.

Venez nombreux découvrir les trésors cachés des documentaires.

LA CULTURE S'INVITE A REBAIS

Dans le cadre des concerts de poche, **l**a CC2M (communauté de communes des 2 Morin) accueille un nouveau concert à Rebais le 30/01/2021 : l'opéra Rigoletto de Verdi interprété par la compagnie "les voies élevées - les mains dans le cambouis". Le baryton et metteur en scène Arnaud Guillou propose ici une version inédite de l'opéra Rigoletto de Verdi. Reliant la splendide musique du compositeur italien et un propos plus léger grâce à un clown extraordinaire, cette adaptation en petit format est un bijou du théâtre musical qui ravira les amateurs du genre comme les plus néophytes.

Ce spectacle se déroulera au foyer rural de Rebais le 30/01 à 20h30. Le tarif plein est de 10 euros.

En savoir plus sur les Concerts de Poche :

c'est un dispositif d'ateliers et de concerts indissociables et itinérants qui a pour but :

- d'emmener les plus grands artistes de la musique classique, du jazz ou de l'opéra, dans les zones rurales et les quartiers
- d'impliquer tous les publics, en particulier les jeunes, les personnes isolées ou défavorisées, dans des projets musicaux participatifs.
- de servir une dynamique sociale et territoriale, créer un lien durable entre les habitants et contribuer à équilibrer l'offre culturelle.

Nous vous attendons au foyer rural le 30/01/2021 à 20h30 pour découvrir ce spectacle.

Le printemps des 2 Morin

La CC2M nous donne rendez vous pour la prochaine édition du printemps des 2 Morin en mars 2021. Les bibliothèques du territoire sont partenaires de cette manifestation et à ce titre, cette année Rebais accueillera 2 manifestations :

- le 16/03/2021 Sabine Richard, conteuse depuis 20 ans, lors de l'atelier "pourquoi/comment lire des histoires à l'enfant" proposera au travers d'une intervention de 2 heures (interactive) d'aborder l'importance de lire à haute voix à des enfants.

Cette soirée s'adresse à un public adulte (notamment aux bibliothécaires et aux assistantes maternelles du territoire mais également à toutes les personnes qui lisent des histoires à des enfants)

Nous vous accueillerons au foyer rural de Rebais le mardi 16/03/2021 à 20h30

- le 20/03/2021 Aude Lenick vous proposera dans le cadre des histoires en balade un temps convivial de lecture pour les tout-petits (de 0 à 7 ans) et leurs parents

Nous vous accueillerons dans les locaux de l'ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) le samedi 20/03/2021 à 10h00.

Ces 2 manifestations organisées dans le cadre du printemps des 2 Morin sont gratuites.

"La culture n'est pas un supplément d'âme que s'offrirait une société de consommation repue. Elle est notre boussole"

Les manifestations ci dessus décrites ne pourront avoir lieu que si les conditions sanitaires le permettent.

LE COIN DES COMMERCANTS

DU NOUVEAU CHEZ ANGIE COIFFURE

Bonne initiative de la part du salon Angie coiffure rue St Nicolas. Depuis le 1er janvier, les clientes et les clients du salon peuvent prendre rendez-vous sur internet. Le système est le même que doctolib et permet à chacune et chacun de choisir son jour, son heure en fonction du travail demandé. La prise de rendez-vous est possible 24/24, avec modifications ou annulations faciles.

La manip est simple : se connecter à google, taper Angie coiffure, allez sur rendez-vous : monrendez-vous.com, ou choisissez facebook ou instagram.

Vous obtenez toutes les infos nécessaires pour une prise de rendez-vous sur mesure., sans oublier l'adresse mail, le tel, et le plan d'accès. Profitez de ce nouvel outil pour découvrir les nouvelles tendances, passer un moment de totale détente et tester si le cœur vous en dit la gamme de soins thalasso.

CHEZ « MOMO »

Autrefois magasin « COOP », la « supérette de Rebais » sur la place du marché est tenue par Momo et son épouse.

C'est fin 2010 que Mohamed et Loubia BOULILA achètent ce magasin au frère de Mohamed.
Auparavant, ils vivaient dans le Loiret où Mohamed travaillait dans une usine de fabrique d'escaliers en béton.
Nouveau savoir-faire, nouvel environnement. Pas facile de se remettre en question : Il a fallu apprendre le métier d'épicier sur le tas et se mettre à la comptabilité, gérer les stocks, savoir passer les bonnes commandes, choisir les bons produits, négocier avec les fournisseurs. « Un vrai challenge ! » Malgré les difficultés, aidé et soutenu par Loubia, Momo a relevé le défis avec succès, même si l'année 2020 a été particulièrement difficile compte tenu de la situation sanitaire. Il est aujourd'hui très heureux d'être resbacien, et d'avoir une clientèle de fidèles avec qui il aime discuter de tout et de rien.
La supérette de Rebais est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30, sauf le lundi.
Nous encourageons tout le monde à rendre une visite à ce magasin qui contribue, par sa disponibilité, à la vie de notre village.

UN PETIT COUP DE POUCE POUR SE FAIRE CONNAITRE

Reiki Rebais

Adaptée à tous, cette technique énergétique saura vous apporter le mieux-être dont vous avez besoin, tant psychologiquement que physiquement.

J'interviens en Foyers de Vie, M.A.S., Maisons de retraite … et je reçois à mon cabinet sur rendez-vous.

Hélène DENÈFLE
Praticienne - Enseignante Reiki Usui
Cabinet de Reiki Rebais
35 avenue de la Libération
77510 REBAIS
Tel : 06 87 12 68 75

CIVISME - INCIVISME

Halte aux dépôts sauvages de déchets !

A l'heure d'aujourd'hui, où l'on parle d'écologie et de respect de l'environnement, le tri de nos poubelles voire de notre maison reste encore une source de problème. Nos poubelles deviennent de plus en plus pleines. Et les dépôts sauvages deviennent monnaie courante. Regardez les tas d'ordures qui s'amoncellent devant les containers (ordures ménagères, le textile, les encombrants). Que faire pour que cela ne se produise plus ?

Qu'est-ce qu'un déchet ?

Le déchet se définit comme toute substance ou tout objet ou plus généralement tout bien meuble dont le détenteur se défait, ou dont il a l'intention ou l'obligation de le faire.

De ce fait, sont considérés comme des déchets sauvages ceux abandonnés de manière inadéquate, volontairement ou par négligence dans des zones accessibles au public ou sur des terrains privés, avec ou sans le consentement du propriétaire.

Le meilleur déchet est celui qu'on ne crée pas.

Comment trions nous nos déchets ?

Avant tout, **bien trier, c'est bien se renseigner**. Alors avant de jeter votre déchet, demandez-vous, suis-je devant la bonne poubelle ? En cas de doute, de solutions existent comme le calendrier remis à chaque foyer par Covaltri77, ou Internet voire même des applications comme « **le guide du tri** ».

Pour les encombrants, la meilleure solution est un dépôt à la déchetterie La carte est gratuite. Il vous est possible d'effectuer votre demande de carte d'accès au près des services du SMITOM77. Voici les pièces qui vous seront demandées durant la procédure à savoir les pièces d'identité des personnes autorisées à utiliser la carte (3 au maximum), et la première page de la dernière taxe d'habitation réglée par le demandeur de la carte faisant mention du n° fiscal.

Le tri est une prise de conscience pour chaque citoyen de notre planète, la Terre.

Que dit la loi ?

Selon le Code pénal, Article 632-1, tous les dépôts de déchets ne respectant pas les conditions de collecte peuvent être sanctionnés. À titre d'exemple, déposer un sac poubelle dans un container de déchets en verre, peut exposer, à l'instar d'un dépôt de déchets devant les grilles d'une déchetterie, au **paiement d'une amende forfaitaire** de **35 €** (75 € si elle n'est pas payée dans les 45 jours) et, faute de paiement, à une amende pouvant aller jusqu'à 150 €.

Selon le type déchet et la façon dont il est sauvagement déposé, le détenteur ou producteur de celui-ci peut être sanctionné, soit par une **contravention allant de la 1re à la 4e classe**, soit d'une peine d'emprisonnement de deux ans, accompagnée d'une amende de 75 000 €.

L'idéal reste le zéro déchet, certes, mais bien trier ses déchets est déjà un grand geste écologique, et surtout humain car si on respecte l'Homme souvent on respecte aussi la Nature, les deux vont de pair !

Voici quelques dépôts sauvages constatés dans la Ville :

Les objets volumineux ne doivent pas être déposés à côté ou derrière les containers de verre ou de vêtements. Ils doivent être apportés aux déchetteries.
Ce dépôt est gratuit. Www.service-public.fr

PETITES ANECDOTES RIGOLOTES

Dans les magasins, dans le bus, dans la rue on voit fleurir sur les visages des masques de toutes les couleurs, sérieux ou rigolos. Un petit tour dans l'Histoire nous révélera qu'il n'est pas né d'aujourd'hui et nous saurons tout sur les utilisations de cet accessoire horrible ou magnifique.

Après le 1er siècle AD, dans l'antiquité romaine, les acteurs jouent avec des **masques**. Leur utilisation est définitivement destinée aux spectacles. Ils servent à ce que le public voie de loin. Ils amplifient la voix des acteurs pour que tout le monde les entende, Il existe deux sortes de masques : ceux pour la comédie et ceux pour la tragédie. Il y a aussi les masques pour les rôles masculins et les masques pour les rôles féminins. Tout est bien prévu et organisé.

13ème siècle – Ah ! le carnaval de Venise. C'est la joie, la fête, tout est permis grâce à l'incognito, l'anonymat, visage caché sous le masque. Aujourd'hui le masque vénitien est presque un objet d'art, de plus en plus décoré et sophistiqué.

1687 – 1703. Le masque de fer. L'essayer ça n'est pas l'adopter ! Le soi-disant frère jumeau de Louis XIV emprisonné et enfermé sa vie durant sous l'horrible casque en fer pourrait vous en parler. Mais a-t-il vraiment existé ou est-ce une légende ?

1720 - on se souvient de l'histoire de la grande peste de Marseille propagée par le bateau « Grand St Antoine » arrivant de Syrie. Ce masque est porté par les médecins qui ainsi, se protègent (ou croient se protéger) contre l'épidémie.

1945 - Pendant la seconde guerre, le masque à gaz constitué d'un masque et d'un filtre essaye d'assurer une protection contre des substances dangereuses, et en particulier contre les poussières radioactives. Il doit être correctement posé pour être efficace. En vérité il est plutôt encombrant et a une action assez limitée. Triste souvenir

2020 - Rien à voir avec l'élégance des masques vénitiens, mais ce que l'on attend des masques (chirurgicaux et autres) aujourd'hui c'est la protection contre l'horrible COVID 19. On espère qu'ils y parviennent.

IL ÉTAIT UNE FOIS A REBAIS (retour dans le passé)

LE LAVOIR DE BAS-CUL

En 1806, le conseil décide de procéder à la réparation des lavoirs et abreuvoirs publics. Les lavoirs étaient au nombre de deux, l'un dans l'actuelle rue de l'arquebuse, et le deuxième rue de l'étang (en bas de l'actuelle rue des Molinots). Le lavoir appelé tout d'abord bacchus, se trouve au fil du temps renommé fontaine Bas-cul en 1865. La déformation du nom vient sans doute de l'opposition à l'autre lavoir de Rebais, qui se trouvait en haut du village. Les lavoirs étaient un lieu de rencontres et de convivialité entre les lavandières toujours prêtes à colporter les derniers commérages. Les abreuvoirs attenants étaient les lieux où se croisaient les propriétaires d'animaux notamment des chevaux et les hommes n'étaient pas en reste pour refaire le monde.

Extrait adapté du livre de Daniel Bonhomme « il était une fois Rebais… »

L'abreuvoir Bacchus ou Bas-cul de 1865 est devenu le square Bacchus. Plus d'eau et d'enfants qui jouent et qui pèchent mais des arbres, des conteneurs et des câbles électriques. Nous pouvons remarquer que la grande maison au centre et celle de l'extrême-gauche existent toujours, mais l'atmosphère a bien changé.